PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION DES SYNDICATS DU MARDI 17 OCTOBRE 2017

Les membres de l'Union des Syndicats de l'Ensemble Immobilier du Parc d'Entremont se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle à la Salle A.C.P.E. sise 1 RUE DES PEUPLIERS - 68170 RIXHEIM sur convocation qui leur a été adressée par la société CITYA ÉTIGE LOGEMENT.

Il est constaté, d'après la feuille de présence, que les syndics présents ou représentés détiennent ensemble 91 278 /92 348 tantièmes soit 20 syndics sur 21.

Monsieur ALOS, Madame BOHRER et Monsieur WEISS représentants GH (4482), Monsieur CARLIER et Madame COMTE représentants IF (4948), Madame SPIESER représentant DB (6062), Monsieur HANSER représentant EC (7091), Monsieur BIERMANN et Monsieur WALLISER représentants Z2Z3 (5074), Monsieur NYREK et Madame ROUSSET représentant Z1A (6668), Monsieur GRANGER représentant R (5296), Monsieur ELARBI représentant S (5349), Monsieur AL YAFI représentant GARAGES RS (648), Monsieur COLLIGNON Monsieur FROMAGEAT, Monsieur ROBISCHUNG, Monsieur ROLINET représentants R123 (6336), Madame BAUMANN, Monsieur BOOS, Madame RASSER représentant LP (6593), Monsieur BESANCON représentant KO (5441), Monsieur MAURAGE, Madame ROESCH, Monsieur RUFF représentants LA CLAIRIERE (4088), Monsieur SCHENE représentant HORIZON (4398), Madame CLAR représentant CENTRE COMMERCIAL (2057), Monsieur KUENY représentant SAVINE I (2163), Madame HUEBER représentant SAVINE II (2876), Monsieur CHARY, Monsieur GAGNARD, Madame OSTERMANN, Madame PICQUET représentant HERMITAGE (4022), Madame ARNOLD et Monsieur MARSCHALL représentants PANORAMA (2639), Monsieur KIEFFER représentant LES MAISONS INDIVIDUELLES (5047),

Le syndic dont le nom suit est absent et non représenté : SAVINE III (1070),

Représentant 1070 tantièmes sur 92 348 tantièmes étant absent et non représenté est par conséquent réputé défaillant aux différents votes.

Candidature de Monsieur GRANGER:

Ont voté pour : Madame SPIESER représentant DB (6062), Monsieur HANSER représentant EC (7091), Monsieur ALOS, Madame BOHRER et Monsieur WEISS représentants GH (4482), Monsieur GRANGER représentant R (5296),

Monsieur AL YAFI représentant GARAGES RS (648), Madame BAUMANN, Monsieur BOOS, Madame RASSER représentant LP (6593), Monsieur MAURAGE, Madame ROESCH, Monsieur RUFF représentants LA CLAIRIERE (4088), Monsieur SCHENE représentant HORIZON (4398), Madame CLAR représentant CENTRE COMMERCIAL (2057), Monsieur KÜENY représentant SAVINE I (2163), Madame HUEBER représentant SAVINE II (2876), Monsieur CHARY, Monsieur GAGNARD, Madame OSTERMANN, Madame PICQUET représentant HERMITAGE (4022), Madame ARNOLD et Monsieur MARSCHALL représentants PANORAMA (2639), Monsieur KIEFFER représentant LES MAISONS INDIVIDUELLES (5047),

Soit 57 462 / 91 278 Tantièmes

Ont voté contre: Monsieur CARLIER et Madame COMTE représentants iF (4948), Monsieur BIERMANN représentant Z2Z3 (5074), Monsieur NYREK et Madame ROUSSET représentant Z1A (6668), Monsieur COLLIGNON Monsieur FROMAGEAT, Monsieur ROBISCHUNG, Monsieur ROLINET représentants R123 (6336), Monsieur BESANCON représentant KO (5441),

Soit 28 467 / 91 278 Tantièmes

Se sont abstenus: Monsieur ELARBI représentant S (5349),

Soit 5 349 / 91 278 Tantièmes

Candidature de Monsieur WALLISER:

Ont voté pour : Monsieur ALOS, Madame BOHRER et Monsieur WEISS représentants GH (4482), Monsieur CARLIER et Madame COMTE représentants IF (4948), Madame SPIESER représentant DB (6062), Monsieur BIERMANN représentant Z2Z3 (5074), Monsieur NYREK et Madame ROUSSET représentants Z1A (6668), Monsieur ELARBI représentant S (5349), Monsieur COLLIGNON Monsieur FROMAGEAT, Monsieur ROBISCHUNG, Monsieur ROLINET représentants R123 (6336), Madame BAUMANN, Monsieur BOOS, Madame RASSER représentant LP (6593), Monsieur BESANCON représentant KO (5441), Monsieur SCHENE représentant HORIZON (4398), Madame CLAR représentant CENTRE COMMERCIAL (2057), Monsieur KUENY représentant SAVINE I (2163), Madame HUEBER représentant SAVINE II (2876), Monsieur KIEFFER représentant LES MAISONS INDIVIDUELLES (5047), Soit 67 494 / 91 278 Tantièmes

Ont voté contre: Monsieur HANSER représentant EC (7091), Monsieur GRANGER représentant R (5296), Monsieur AL YAFI représentant GARAGES RS (648), Monsieur MAURAGE, Madame ROESCH, Monsieur RUFF représentants LA CLAIRIERE (4088), Monsieur CHARY, Monsieur GAGNARD, Madame OSTERMANN, Madame PICQUET représentants HERMITAGE (4022), Madame ARNOLD et Monsieur MARSCHALL représentants PANORAMA (2639),

Soit 23 784 / 91 278 Tantièmes

Se sont abstenus: 0 / 91 278 Tantièmes

Monsieur WALLISER est désigné Président de Séance. Madame BOEGLEN, représentante de CITYA, assure le Secrétariat de Séance.

2. Compte Rendu d'activités par Monsieur WALLISER

Monsieur WALLISER fait lecture de son rapport. Le compte rendu est joint au Procès-Verbal de cette Assemblée.

Point d'information ne faisant pas l'objet d'un vote.

Désignation du Président

Candidature de Monsieur WALLISER au poste de Président du l'Union des Syndicats :

Ont voté pour : Monsieur ALOS, Madame BOHRER et Monsieur WEISS représentants GH (4482), Monsieur CARLIER et Madame COMTE représentants IF (4948), Madame SPIESER représentant OB (6062), Monsieur BIERMANN représentant 7223 (5074), Monsieur NYREK et Madame ROUSSET représentants Z1A (6668), Monsieur ELARBI représentant S (5349), Monsieur COLLIGNON Monsieur FROMAGEAT, Monsieur ROBISCHUNG, Monsieur ROLINET représentants R123 (6336), Madame BAUMANN, Monsieur BOOS, Madame RASSER représentant LP (6593), Monsieur BESANCON représentant KO (5441), Monsieur SCHENE représentant HORIZON (4398), Madame CLAR représentant CENTRE COMMERCIAL (2057), Monsieur KUENY représentant SAVINE I (2163), Madame HUEBER représentant SAVINE II (2876), Monsieur KIEFFER représentant LES MAISONS INDIVIDUELLES (5047) Soit 67 494 / 91 278 Tantièmes

Ont voté contre: Monsieur MAURAGE, Madame ROESCH, Monsieur RUFF représentants LA CLAIRIERE (4088), Monsieur AL YAFI représentant GARAGES RS (648), Monsieur GRANGER représentant R (5296), Monsieur HANSER représentant EC (7091), Madame ARNOLD et Monsieur MARSCHALL représentants PANORAMA (2639), Monsieur CHARY, Monsieur GAGNARD, Madame OSTERMANN, Madame PICQUET représentant HERMITAGE (4022), Soit 23 784 / 91 278 Tantièmes

Se sont abstenus: 0 / 91 278 Tantièmes

En conséquence, l'Assemblée générale, après en avoir délibéré, élit Monsieur WALLISER, Président de l'Union des Syndicats.

En vertu de quoi, cette résolution est adoptée à la majorité.

4. Approbation des comptes pour l'exercice du 01.01.2016 au 31.12.2016

L'Assemblée Générale, après en avoir débattu, approuve à l'unanimité des présents, les comptes de l'Union des Syndicats, arrêtés au 31.12.2016, et dont le montant s'élève à la somme de **5 011.30 euros.**

Ont voté pour : Monsieur ALOS, Madame BOHRER et Monsieur WEISS représentants GH (4482), Monsieur CARLIER et Madame COMTE représentants IF (4948), Madame SPIESER représentant DB (6062), Monsieur BIERMANN représentant Z2Z3, (5074) Monsieur NYREK et Madame ROUSSET représentants Z1A (6668), Monsieur GRANGER représentant R (5296), Monsieur ELARBI représentant S (5349), Monsieur COLLIGNON Monsieur FROMAGEAT, Monsieur ROBISCHUNG, Monsieur ROLINET représentants R123 (6336), Madame BAUMANN, Monsieur BOOS, Madame RASSER représentant LP (6593), Monsieur BESANCON représentant KO (5441), Monsieur MAURAGE, Madame ROESCH, Monsieur RUFF représentants LA CLAIRIERE (4088), Monsieur SCHENE représentant HORIZON (4398), Monsieur KUENY représentant SAVINE I (2163), Madame HUEBER représentant SAVINE II (2876), Monsieur KIEFFER représentant LES MAISONS INDIVIDUELLES (5047),

Soit 74 821 / 91 278 Tantièmes

Se sont abstenus: Madame CLAR représentant CENTRE COMERCIAL (2057), Monsieur AL YAFI représentant GARAGES RS (648), Monsieur HANSER représentant EC (7091), Monsieur CHARY, Monsieur GAGNARD, Madame OSTERMANN, Madame PICQUET représentants HERMITAGE (4022), Madame ARNOLD et Monsieur MARSCHALL représentants PANORAMA (2639),

Soit 16 457 / 91 278 tantièmes

Ont voté contre : 0 / 91 278 tantièmes

Il est précisé que le vote porte uniquement sur les comptes de l'Union soit 5 011.30 euros.

En conséquence, l'Assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve en leur forme, teneur et répartition les charges dudit exercice pour un montant de 5 011.30 Euros.

En vertu de quoi, cette résolution est adoptée à la majorité.

L'Assemblée Générale, après en avoir débattu, approuve à l'unanimité des présents, le budget de l'Union des Syndicats, arrêtés au 31.12.2018, et dont le montant s'élève à la somme de 2.500.00 euros.

Ont voté pour : Monsieur ALOS, Madame BUHRER et Monsieur WEISS représentants GH (4482), Monsieur CARLIER et Madame COMTE représentants IF (4948), Madame SPIESER représentant DB (6062), Monsieur BIERMANN représentant Z2Z3 (5074), Monsieur NYREK et Madame ROUSSET représentants Z1A (6668), Monsieur GRANGER représentant R (5296), Monsieur ELARBI représentant S (5349), Monsieur COLLIGNON Monsieur FROMAGEAT, Monsieur ROBISCHUNG, Monsieur ROLINET représentants R123 (6336), Madame BAUMANN, Monsieur BOOS, Madame RASSER représentant LP (6593), Monsieur BESANCON représentant KO (5441), Monsieur MAURAGE, Madame ROESCH, Monsieur RUFF représentants LA CLAIRIERE (4088), Monsieur SCHENE représentant HORIZON (4398), Monsieur KUENY représentant SAVINE I (2163), Madame HUEBER représentant SAVINE II (2876), Monsieur KIEFFER représentant LES MAISONS (NDIVIDUELLES (5047),

Soit 74 821 / 91 278 tantièmes

Se sont abstenus: Madame CLAR représentant CENTRE COMMERCIAL (2057), Monsieur AL YAFI représentant GARAGES RS (648), Monsieur HANSER représentant EC (7091), Monsieur CHARY, Monsieur GAGNARD, Madame OSTERMANN, Madame PICQUET représentant HERMITAGE (4022), Madame ARNOLD et Monsieur MARSCHALL représentants PANORAMA (2639),

Soit 16 457 / 91 278 tantièmes

Ont voté contre : 0 / 91 278 tantièmes

Il est précisé que le vote porte uniquement sur le budget de l'Union soit 2 500.00 euros.

En conséquence, l'Assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve en leur forme, teneur et répartition le budget dudit exercice pour un montant de 2 500.00 Euros.

En vertu de quoi, cette résolution est adoptée à la majorité.

6. Statuts de l'Union des Syndicats

Il est rappelé par le Monsieur Laurent EICHENLAUB, dans l'Article 3 « Objet», l'objet de l'Union des Syndicats à savoir :

« L'Union des Syndicats a pour objet de prendre toutes les mesures d'application collective correspondant à l'ensemble des bâtiments, en particulier pour le respect de l'harmonie de l'ensemble immobilier susvisé et des servitudes mentionnées dans le Cahier des Charges ou contenues dans tous documents, textes règlementaires et administratifs délivrés ou concernant la réalisation de l'ensemble immobilier PARC D'ENTREMONT. Elle a également pour mission de pourvoir aux besoins collectifs des bâtiments constituant l'ensemble immobilier, par délégation des Syndicats secondaires, dans un but d'harmonisation et d'économie ».

Point d'information ne faisant pas l'objet d'un vote.

7. Point d'information : Gestion des Résidences du Parc, Bien vivre au Parc (note jointe à la convocation), Site Internet, Fibre Optique, Antenne Collective, Rénovation / Revalorisation des Résidences.

Le Président informe l'Assemblée sur les différents points d'informations notamment la gestion des résidences, la fibre optique, les antennes collectives ainsi que la rénovation ou la revalorisation des résidences.

a. Gestion des Résidences (voir annexe – Liste des Syndics du Parc d'Entremont) :

b. Fibre optique:

A ce jour, les résidences suivantes sont raccordées à la fibre optique : Panorama, Corbière, Quercy, Velay, Esterel, Vercors, Savine I, La Vanoise, Horizon, Queyras, Clairière, Verdon, Chartreuse.

c. Antenne Collective:

France Antennes a effectué des modifications à la tête de réseau de l'antenne collective afin de conserver les 12 chaines allemandes reçues par les émetteurs numériques terrestres. Ceci évite l'acquisition de décodeurs individuels appropriés. Une recherche automatique des chaines est à faire le cas échéant sur les téléviseurs. Voir site internet : liste des chaines actualisées.

d. Rénovation / revalorisation des résidences :

Les résidences du Parc ne répondant pas au niveau de performances énergétiques, il est souhaitable de lancer des projets de rénovation / revalorisation, la première étape étant l'audit énergétique pour les résidences à chauffage collectif et à plus de 50 lots.

e. Site internet:

Le site créé en 2009 est mis à jour régulièrement. L'arborescence du site, notamment la rubrique PRATIQUE, a été rénovée afin d'optimiser la logique d'organisation des informations disponibles sur le site internet ainsi que son référencement.

« Bien vivre au Parc » comporte désormais 4 sous rubriques.

L'Union des syndicats regroupe en une seule page la liste des membres, les statuts et permet l'accès sécurisé au compte rendu.

L'Association Syndicale possède une page sur le même modèle.

Les identifiants et mots de passes pour l'accès sécurisé aux documents spécifiques à chaque copropriété peuvent être demandés sur le site sous rubrique « contact »

Point d'information ne faisant pas l'objet d'un vote.

8. Réunion avec la Mairie de Rixheim du 10.11.2016

Le Président informe l'Assemblée de la réunion du 10 Novembre 2016 avec la Mairie de Rixheim. Le compte rendu est joint au Procès-Verbal de cette Assemblée.

Point d'information ne faisant pas l'objet d'un vote.

9. Réunion avec les syndics du 19.01.2017

Le Président informe l'Assemblée de la réunion du 19 Janvier 2017 avec les différents Syndics. Le compte rendu est joint au Procès-Verbal de cette Assemblée.

Point d'information ne faisant pas l'objet d'un vote.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 30

Le Président de Séance, Monsieur WALLISER

La Secrétaire de Séance, Madame BOEGLEN